

contagieuses et les infections (gale...).

Vote à main levée pour l'adoption du règlement intérieur à l'unanimité, en tenant compte des modifications citées précédemment.

Point 4: coopératives scolaires

Remerciements à l'association « sur le chemin de l'école » pour le don annuel de 300 euros par classe. Les parents d'élèves précisent que l'association « sur le chemin de l'école » est dissoute à ce jour.

Remerciements de Mme Dessolin, directrice de Nanton, pour le don exceptionnel de l'Amicale des Pompiers de Nanton d'un montant de 1957,57 euros.

Les enseignants de Nanton adressent également des remerciements au SIVOS pour leur subvention qui a contribué au financement de la classe verte dans le Jura.

Mme Bouquin rappelle que les coopératives scolaires sont affiliées à l'OCCE 71, association Loi 1901 et qu'à ce titre des ventes peuvent donc être réalisées afin de financer les projets de sorties scolaires.

	SOLDE AU 31/08/2018	DEPENSES	RECETTES
LALHEUE	1254,73 euros	2241,44 euros	2671,50 euros
ETRIGNY	744,53 euros	1655,26 euros	1918,50 euros
CHAPELLE	581,48 euros	1667,84 euros	2115,63 euros
NANTON	2336,70 euros	8443,95 euros	9941,51 euros

Point 5 : Questions diverses

- INFORMATIONS :

* Mme Bouquin rappelle que toutes les classes du RPI bénéficieront de 16 séances d'anglais de 45 mn chacune assurées par Mme Rabolin. Les séances seront réparties sur l'année scolaire. L'équipe pédagogique remercie le SIVOS qui permet le financement de ces séances.

* Demandes des enseignants :

- Le bus arrivant systématiquement en retard à Nanton le matin, les enseignants demandent que les horaires de classe du matin soient décalés de 5 minutes. La mairie de Nanton est d'accord pour adresser une demande à l'Inspectrice de l'Education Nationale.
- Mme Ménard et M. Roblès font part d'un problème de photocopieur, Mme Dessolin propose de mettre le sien à disposition.
- Mme Millard informe le SIVOS que l'ordinateur devient obsolète. M. HAAS met en étude l'achat d'un nouvel ordinateur au prochain budget du SIVOS.

* Questions Parents d'élèves :

- est-il possible que l'accompagnatrice aide les enfants à se détacher ? M. HAAS rappelle que le transport scolaire dépend désormais de la Communauté de Communes et que les demandes doivent lui être adressées directement.

- est-il possible de revoir le système d'inscription à la cantine ? Le SIVOS répond par la négative. De plus, l'achat des tickets ne peut pas se faire avant 17h30.

- il y aura bien des photos de classes mais pas de photos individuelles.

* Information SIVOS

A compter du 01/01/2020 il se pourrait que la compétence scolaire soit transférée à la Communauté de Communes.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h00.

Mme BOUQUIN, Responsable RPI

Mme BONNOT, secrétaire de séance

